



# PCR NIVEAU 3

RÉACTEUR NUCLÉAIRE & LABORATOIRES, USINES ET SITES DE GESTION DES DÉCHETS

## CONTEXTE

Conforme à l'Article R. 4451-112 code du travail (désignation d'une PCR/CRP par l'employeur) et à l'Arrêté du 06 décembre 2013 (formation de la PCR)

## OBJECTIF

Acquérir les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à la fonction de Personne Compétente en Radioprotection Niveau 3 en fonction du secteur (mise en œuvre des principes radioprotections et appliquer les dispositions prévues par la réglementation). Le Conseiller en RP doit être en mesure d'identifier et de comprendre le risque, d'en mesurer les conséquences et de savoir le maîtriser.

## CONTENU

### • Module théorique commun aux 2 secteurs :

Réglementation  
Radioactivité et rayonnements d'origine électrique  
Interactions rayonnement / Matière  
Effets biologiques des rayonnements  
Détection des rayonnements  
Protection contre l'exposition interne et externe

### • Module appliqué par secteur :

Zonage radioprotection  
Transport  
Gestion des déchets  
Utilisation des appareils de mesure  
Gestion de la dosimétrie  
Gestion de situation radiologique dégradée  
EPI/EPC  
Analyse de risque  
Organisation d'un poste de travail

## PUBLIC

Toute personne désignée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection niveau 3.

## PRÉREQUIS

- Formation initiale : maîtrise du français (oral et écrit) + Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique (Niveau IV de l'Education nationale) ou réussite au test niveau bac
- Formation recyclage : maîtrise du français (oral et écrit) + certificat en cours de validité (même niveau, secteur ou option) + descriptif d'activité
- Formation passerelle : maîtrise du français (oral et écrit) + certificat en cours de validité d'un niveau, d'une option ou d'un secteur différent

## MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel en module théorique et mise en situation pour les modules appliqués (travaux dirigés en groupe et travaux pratique en chantier école). Un support de formation est remis à chaque stagiaire

## ÉVALUATION

Examen théorique sous forme de QCM et de questions ouvertes + examen pratique oral + contrôle continu

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Certificat PCR du secteur concerné d'une validité de 5 ans

## PRIX ET DURÉE

- Formation initiale (1 secteur) : 15 jours, 3 000€ HT/pers.
- Formation recyclage (1 secteur) : 7 jours, 1 500€ HT/pers.
- Formation recyclage (2 secteurs) : 13 jours, 2 500€ HT/pers.
- Formation passerelle (d'un secteur à l'autre) : 8 jours, 1 500€ HT/pers.

## NOTA

Formation inter (conformément au planning) ou intra entreprise sur demande.  
4 à 20 stagiaires par session.